



# **SOURCES** *en action*

CONTRAT TERRITORIAL  
VIENNE AMONT

ANNÉE 2017

Recueil des réalisations du programme  
« Sources en action »  
2017-2022



# INTRODUCTION

## **Un engagement collectif pour la restauration et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne.**

Constituant une démarche innovante et d'envergure depuis son démarrage en 2011, le programme « Sources en action » a été renouvelé en 2017 pour 5 années supplémentaires. Il associe désormais vingt-quatre porteurs de projets d'horizons variés (collectivités, associations, coopératives) et menant des actions en faveur de la restauration et de la préservation des cours d'eau et zones humides des têtes de bassin de la Vienne amont (2180 km<sup>2</sup>).

Ce programme d'actions s'inscrit dans un objectif général de préservation et restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en lien avec la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, du SDAGE Loire Bretagne et du SAGE Vienne. Les actions du contrat visent par ailleurs à créer des milieux résilients aux aléas climatiques, en particulier vis-à-vis des tensions de plus en plus marquées sur les quantités d'eau disponibles pour les milieux et les usages situés sur les têtes de bassin et plus en aval.

Le programme Sources en action est coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne et fait l'objet d'un contrat territorial. Engagés dans la démarche, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, les départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne ont décidé de soutenir ce projet, d'un montant de 12,3 millions d'euros, pour lequel des aides européennes (notamment dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature) sont également mobilisées.

Fondé sur une évaluation des réalisations et des diagnostics approfondis, le programme « Sources en action 2017-2022 » vise la poursuite et l'amplification des actions de restauration des milieux aquatiques sur les têtes de bassin de la Vienne amont et l'atteinte des objectifs de bon état écologique des masses d'eau fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Cette nouvelle programmation met notamment l'accent sur des thématiques telles que la restauration de la continuité écologique et une meilleure gestion des étangs, l'amélioration des pratiques agricoles et forestières, la mise en place de nouveaux outils de suivis scientifiques et le renforcement de l'animation de terrain.

Le présent recueil des réalisations 2017 permet de présenter de façon synthétique les résultats des principales actions menées par thématique dans le cadre de la mise en œuvre de l'ensemble du programme « Sources en action ».

# SOMMAIRE

---

<b>1</b>	Acquisition de connaissances et suivis scientifiques .....	<b>p4</b>
<b>2</b>	Restauration et entretien des cours d'eau .....	<b>p6</b>
<b>2.1</b>	Aménagements agricoles .....	<b>p6</b>
<b>2.2</b>	Restauration entretien des berges, du lit et des boisements .....	<b>p8</b>
<b>3</b>	Restauration de la continuité écologique .....	<b>p10</b>
<b>4</b>	Gestion et préservation des zones humides .....	<b>p12</b>
<b>5</b>	Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques .....	<b>p14</b>
<b>6</b>	Information - Sensibilisation - Communication .....	<b>p16</b>
<b>7</b>	Animation et coordination du programme « Sources en action » .....	<b>p18</b>
<b>8</b>	Bilan financier général 2017 .....	<b>p20</b>

# 1/ Acquisition de connaissances et suivis scientifiques

## Objectifs

- > Réaliser des études préalables ou complémentaires concernant majoritairement des aménagements et des suppressions d'étangs ou d'ouvrages transversaux aux cours d'eau
- > Mettre en place des suivis scientifiques adaptés aux milieux aquatiques et humides des têtes de bassin de la Vienne amont

## Descriptif général des actions

Préalablement à la mise en œuvre d'aménagements et de travaux sur les cours d'eau ou zones humides, des études sont menées afin d'évaluer les sources des perturbations, identifier et dimensionner les solutions possibles (approches techniques, économiques, sociales, patrimoniales) et proposer un protocole de mise en œuvre des aménagements ou travaux. Il s'agit majoritairement d'études d'aide à la décision ou de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'étangs et

d'ouvrages transversaux. En outre, des études de milieux aquatiques (études thermiques, bactériologiques, etc.) sont menées pour mieux appréhender les priorités de travaux. Des suivis de milieux et d'espèces (poissons, oiseaux, morphologie des cours d'eau, zones humides, etc.) permettent d'évaluer l'évolution de l'état des milieux sur plusieurs années et ainsi de mesurer l'efficacité des actions menées.

## + Résultats 2017

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Diagnostiques et études d'aide à la décision étangs	<b>81</b>	Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Diagnostiques et études d'aide à la décision ouvrages	<b>8</b>	Maison de l'Eau et de la Pêche
Autres études complémentaires ou préalables	<b>24</b>	CC Creuse Sud Ouest CC Vézère Monédières Millesources CEN Limousin CPIE de la Corrèze PNR Millevaches en Limousin
Etudes de maîtrise d'œuvre (définition et suivi des travaux)	<b>5</b>	CC Creuse Sud Ouest
Plans de gestion des zones humides	<b>3</b>	CEN Limousin
Nombre de stations de suivis des milieux aquatiques (qualité physico-chimique de l'eau, suivis biologiques)	<b>37</b>	Fédération de pêche de la Haute-Vienne (en partenariat avec les Fédérations de pêche de la Creuse et la Corrèze) Maison de l'Eau et de la Pêche CC Creuse Sud Ouest CC Vézère Monédières Millesources
Nombre de stations de suivis hydromorphologiques	<b>13</b>	CC Vézère Monédières Millesources PNR Millevaches en Limousin
Suivis des espèces inféodées aux milieux aquatiques	<b>15 000 m et 270 stations</b>	GMHL LPO Limousin

## + Bilan financier

Montant dépensé  
**262 640 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel

**64 %**



**Pêche électrique de suivi**  
(Fédération de pêche de la Corrèze)



**Suivi piscicole par pêche électrique**  
(Fédération de pêche de la Haute-Vienne)



**Réalisation de transects pour le suivi des milieux aquatiques**  
(Fédération de pêche de la Haute-Vienne, Maison de l'Eau et de la Pêche)



**Cahier des charges de suivi**  
(Fédération de pêche de la Corrèze)

## Commentaires

En 2017, de nombreuses études ont été menées dans le but d'affiner le dimensionnement des travaux d'aménagements sur les obstacles à la continuité écologique (seuils, étangs, buses et passages de routes) qui seront engagés dans les phases suivantes.

Des suivis d'espèces inféodées aux milieux aquatiques et aux zones humides ainsi que des pêches électriques de suivis ont également été réalisés en 2017 pour juger de la qualité de l'état des milieux.

Ces suivis seront reproduits chaque année.

# 2.1/ Restauration et entretien des cours d'eau : aménagements agricoles

## Objectifs

- > Restaurer et entretenir les berges et les lits des cours d'eau
- > Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole

### Descriptif général des actions

Les dégradations morphologiques en milieu agricole ont été mises en évidence dans différents diagnostics comme étant l'une des principales causes de perturbation et de dysfonctionnement des ruisseaux du territoire. Les effets du piétinement du bétail s'abreuvant au cours d'eau et le passage récurrent d'animaux ou d'engins agricoles dans le lit du cours d'eau engendrent des problèmes d'érosion (dégradation des berges et du lit) et des remises en suspension de limons et sables. L'apport excessif de ces

matériaux dans les cours d'eau induit en particulier une diminution de la fonctionnalité des frayères à salmonidés (truite fario) par colmatage et ensablement du fond du lit. Les actions consistent à protéger les cours d'eau par leur mise en défens (clôtures amovibles ou fixes, etc.) tout en permettant l'abreuvement du bétail (pompe de prairie, abreuvoir gravitaire, etc.) ou le passage des animaux et engins agricoles d'une parcelle à l'autre (passerelles, passages à gués empierrés, etc.).

## + Résultats 2017

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre d'abreuvoirs installés	43	CC Haute Corrèze Communauté CC Vézère Monédières Millesources PETR Monts et Barrages Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Nombre de franchissements de cours d'eau réalisés (passerelles, passages à gués, buses...)	17	CC Haute Corrèze Communauté CC Vézère Monédières Millesources PETR Monts et Barrages
Linéaire de clôtures mis en place	12 635 m	CC Creuse Grand Sud CC Haute Corrèze Communauté CC Vézère Monédières Millesources PETR Monts et Barrages Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Haute-Vienne

## + Bilan financier

Montant dépensé

**136 291 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



## Commentaires

En 2017, environ 12,5 km de berges de cours d'eau ont été mis en défens, 43 abreuvoirs ont été installés et 17 ouvrages de franchissement de cours d'eau ont été réalisés.

Le nombre de propriétaires, d'exploitants contactés, sensibilisés ou informés est également conséquent en lien avec l'animation menée sur le terrain par les techniciens des différentes structures impliquées sur cette thématique : environ 380 personnes ont été contactées dans le cadre de l'entretien et de la restauration des cours d'eau.



**Franchissement de cours d'eau** (PETR Monts et Barrages)



**Descente aménagée** (PETR Monts et Barrages)



**Passerelle** (CEN Limousin)



**Avant travaux**



**Après travaux**



**Pendant travaux**



**Après travaux**

**Passage à gué** (CC Vézère Monédières Millesources)

## 2.2 / Restauration et entretien des cours d'eau : restauration entretien des berges, du lit et des boisements

### Objectifs

- > Restaurer et entretenir les berges et les lits des cours d'eau
- > Réduire les dégradations morphologiques en milieu sylvicole

### Descriptif général des actions

Les actions menées sur la végétation ont pour objet la gestion douce et sélective des espèces inféodées aux berges des cours d'eau. Les objectifs sont de maintenir la berge en particulier lors des crues, d'éviter la « fermeture » des cours d'eau, de maintenir une biodiversité d'espèces autochtones et de restaurer la capacité auto-épuratrice des cours d'eau. Par ailleurs, la gestion des embâcles existants permet de supprimer ceux posant des problèmes en termes de continuité écologique ou de sécurité publique et de laisser en place voir consolider

ceux qui offrent des fonctions écologiques intéressantes (zones de caches pour les poissons, diversification des écoulements et des granulométries). Des chantiers forestiers par coupe de plantations de résineux sur zones humides et renaturation du cours d'eau sont également prévus dans le cadre du programme « Sources en action ». Enfin, des travaux de protection de berges de préférence avec des techniques de génie végétal ou de diversification des écoulements afin de limiter l'ensablement sont également réalisés.

### + Résultats 2017

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Linéaire de berges entretenues ou restaurées intégrant la gestion des embâcles	<b>32 720 m</b>	CC Creuse Sud Ouest CC Vézère Monédières Millesources PETR Monts et Barrages
Nombre d'embâcles traités	<b>77</b>	CC Creuse Sud Ouest PETR Monts et Barrages
Linéaire de plantation de ripisylve	<b>35 m</b>	CC Creuse Sud Ouest Fédération de pêche de la Haute-Vienne ONF
Nombre de stations d'espèces invasives traitées (surface traitée)	<b>11 stations (334 m<sup>2</sup>)</b>	CC Creuse Sud Ouest
Surface de travaux forestiers en ZH	<b>3,2 ha</b>	ONF

### + Bilan financier

Montant dépensé  
**234 773 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel

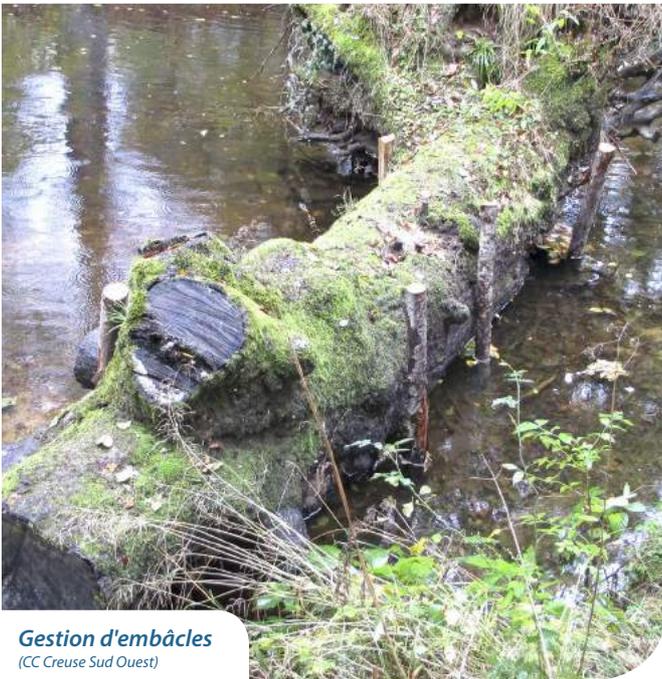


### Commentaires

En 2017, environ 32,7 km de berges de cours d'eau ont été entretenues ou restaurées via des actions de bucheronnage, de gestion des embâcles, de débroussaillage ou de plantation de ripisylve (végétation des berges). De plus, 11 sites présentant des espèces exotiques envahissantes ont été traités, 10 chantiers forestiers ont été encadrés (conseils) et 3,2 ha de résineux ont été abattus en zones humides. Au total en 2017, 105 propriétaires, exploitants ont été contactés, sensibilisés ou informés sur la thématique des travaux forestiers en bordure de cours d'eau ou sur zones humides.



**Gestion d'embâcles**  
(CC Creuse Sud Ouest)



# 3/ Restauration de la continuité écologique

## Objectifs

- > Permettre la migration des espèces piscicoles (montaison et dévalaison)
- > Améliorer les écoulements et le transfert des sédiments
- > Réduire l'impact des étangs

## Descriptif général des actions

De nombreux ouvrages sont implantés sur les cours d'eau du bassin de la Vienne amont. Divers usages étaient historiquement associés à ces seuils : utilisation de la force motrice de l'eau au niveau de moulins, irrigation des terres agricoles... Certains ouvrages sont aujourd'hui équipés de turbines hydroélectriques mais la grande majorité d'entre eux ne font plus l'objet d'une gestion régulière et se dégradent rapidement. La fragmentation des cours d'eau par ces obstacles provoque des perturbations du fonctionnement des

milieux aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau. Les espèces piscicoles ne peuvent plus effectuer leurs migrations et les sédiments sont bloqués dans les retenues liées aux ouvrages (perte d'habitats des espèces des eaux courantes). De plus, la mise en bief d'une portion de cours d'eau induit des dégradations de sa qualité : augmentation de la température et de l'évaporation, diminution de l'oxygène dissous. La restauration de la continuité écologique est un enjeu fort du programme « Sources en action ».

## + Résultats 2017

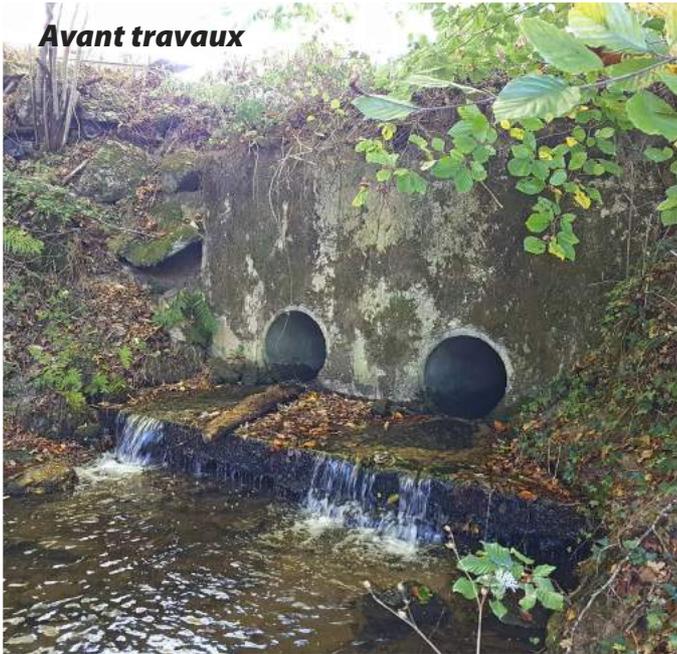
Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre d'ouvrages supprimés	1	PETR Pays Monts et Barrages
Hauteur de chute supprimée	0,34 m	PETR Pays Monts et Barrages
Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval	2	CC Vézère Monédières Millesources PETR Pays Monts et Barrages PNR Millevaches en Limousin
Nombre de dispositifs de franchissement (passes à poissons, rivière de contournement) réalisés	2	CC Vézère Monédières Millesources PNR Millevaches en Limousin
Nombre de petits aménagements rustiques	1	CC Vézère Monédières Millesources

## + Bilan financier

Montant dépensé  
**158 017 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel





**Avant travaux**



**Pendant travaux**



**Après travaux**



**Après travaux**

**Buse infranchissable remplacée par un pont cadre**  
(Fédération de pêche de la Haute-Vienne)



**Gestion d'étang** (PNR Millevaches en Limousin)



**Gestion d'étang** (PNR Millevaches en Limousin)

## ☞ Commentaires

La restauration de la continuité écologique concerne essentiellement des petits ouvrages hydrauliques (seuils de ponts, radiers, buses, etc.) situés en général au niveau des passages de routes, chemins ou pistes forestières sur des petits cours d'eau. En 2017, 1 ouvrage a été supprimé et 2 dispositifs de franchissement ont été réalisés. La mise en œuvre des opérations est en dessous des objectifs escomptés (retard dans la réalisation des travaux, envergure de la problématique, montants financiers impliqués, complexité réglementaire, etc.). Malgré tout, 89 diagnostics et études d'aide à la décision "Continuité écologique" au niveau d'ouvrages transversaux ou d'étangs ont été menés (cf. 1/ acquisition de connaissances et suivis scientifiques) ; des effacements et des aménagements d'ouvrages ou d'étangs devraient voir le jour dans les prochaines phases du programme.

# 4/ Gestion et préservation des zones humides

## Objectifs

- > Restaurer et préserver les zones humides
- > Gérer les zones humides

### Descriptif général des actions

Au-delà de la biodiversité remarquable de ces milieux, les zones humides jouent un rôle important en matière de protection de la qualité de l'eau et de régulation de l'hydrologie des cours d'eau. Elles représentent un enjeu considérable en matière d'adaptation au changement climatique (stockage d'eau et de carbone). Les actions menées dans le cadre du programme « Sources en action » sont de deux types :

- > Actions d'acquisition foncière ou d'intervention sur des terrains privés ou publics par convention ou bail pour une protection pérenne. Des travaux de restauration (bucheronnage, fauche, gyrobroyage, remise en pâturage, coupes forestières...) ainsi que des actions de préservation sont mis en place sur ces terrains. Des plans de gestion et des suivis écologiques sont également mis en œuvre afin de mener une gestion cohérente des zones humides (cf. acquisition de connaissances et suivis scientifiques).
- > Animation d'un Réseau Zones Humides (RZH) afin d'apporter des conseils et d'échanger sur les savoir-faire pour la gestion des milieux humides.

## + Résultats 2017

Type	Quantité	Maître d'ouvrage concerné
Surface de zones humides restaurées	<b>33 ha</b>	CEN Limousin
Surface de zones humides entretenues	<b>78 ha</b>	
Surface de zones humides pâturées	<b>177 ha</b>	
Surface de travaux de bucheronnage, gyrobroyage, décapage...	<b>17 ha</b>	
Linéaire de clôtures fixes et mobiles mises en place dans les sites gérés	<b>9 220 ml</b>	
Surface contractualisée dans le RZH	<b>75 ha</b>	
Nombre de visites conseils du RZH	<b>56</b>	

## + Bilan financier

Montant dépensé  
**118 570 €**

Evaluation du pourcentage  
de réalisation des actions par  
rapport au prévisionnel





**Chantier bénévole** (CEN Limousin)



**Travaux en zone humide** (CEN Limousin)

## Commentaires

En partenariat avec différentes collectivités engagées dans le programme « Sources en action », le CEN Limousin porte la majorité des actions concernant les zones humides.

Les actions combinent sur un même territoire à la fois de la maîtrise foncière ou d'usage mais également de l'assistance technique auprès de divers partenaires. Aussi, de nombreux agriculteurs sont associés à la démarche (50 dans le cadre du Réseau Zones Humides et 25 sur les sites gérés).

Les travaux de restauration réalisés ont concerné 33 ha de zones humides et 9 km de clôtures ont été posées. Au total, ce sont 177 ha de zones humides qui font l'objet d'un pâturage extensif.



**Pâturage extensif** (CEN Limousin)



**Animation zone humide** (PNR Millevaches en Limousin)

# 5/ Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques

## Objectifs

- > Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole
- > Gérer les zones humides
- > Proposer des interventions environnementales cohérentes avec les besoins des exploitations

## Descriptif général des actions

L'activité agricole, constituée principalement d'élevage bovin extensif, partage son implantation territoriale avec l'activité forestière de manière équilibrée sur le bassin de la Vienne amont. Les actions menées dans le cadre du programme « Sources en action » consistent à mettre en place trois types d'interventions :

- > la réalisation de diagnostics individuels d'exploitations agricoles en ciblant les exploitations fortement concernées par la présence de cours d'eau et de zones humides ;
- > l'accompagnement et le conseil personnalisés pour la mise en œuvre d'actions à l'échelle de l'exploitation en faveur de la gestion des zones humides et des cours d'eau ;
- > l'organisation de journées de démonstration et de formation via l'animation d'un groupe d'agriculteurs afin de partager les retours d'expérience et de proposer un accompagnement vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

La finalité est d'augmenter la prise en compte des enjeux de préservation des zones humides et des milieux aquatiques dans les systèmes d'exploitation. En outre, le contrat « Sources en action » contribue à maintenir les pratiques d'élevage extensif et ainsi une bonne conciliation avec les objectifs de préservation des zones humides.

## Résultats 2017

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Diagnostic individuel d'exploitation (DIE)	40	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne
Accompagnement individuel : nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés	15	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne CIVAM Limousin
Accompagnement collectif : Nombre d'évènements, animations, formations organisés	15	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne CIVAM Limousin
Nombre d'agriculteurs accompagnés	45	

## Bilan financier

Montant dépensé  
**78 300 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel



Plaquettes d'invitation à des journées d'échanges (CIVAM Limousin- Chambre d'agriculture de la Creuse)



Accompagnement collectif (CIVAM Limousin)

## Commentaires

En 2017, 40 diagnostics individuels d'exploitations ont été réalisés. 12 exploitants ont souhaité bénéficier de conseils personnalisés dans le cadre de l'accompagnement individuel qui débutera en phase 2. 15 événements ou formations ont été organisés dans le cadre de l'accompagnement collectif, représentant une participation de 45 agriculteurs. Une dynamique de groupe commence à se mettre en place suite à l'organisation de ces journées d'échange.



Accompagnement collectif (Chambre d'agriculture de la Creuse)



# 6/ Information - Sensibilisation - Communication

## Objectif

> **Communication auprès du public, sensibilisation et animation auprès des scolaires sur les enjeux de la protection et la restauration des cours d'eau et zones humides du bassin de la Vienne amont**

### Descriptif général des actions

La communication et la sensibilisation menées dans le cadre du programme « Sources en action » visent le grand public mais également les scolaires. Au travers d'animations sur le terrain, de réunions publiques, de journées d'échanges, de conférences et d'animations dans les écoles, les différents enjeux de la protection des cours d'eau, milieux aquatiques et zones humides du bassin de la Vienne amont sont présentés. L'objectif

est également d'aboutir à une appropriation par le plus grand nombre des enjeux de préservation des milieux aquatiques. En outre, un plan de communication est mis en œuvre afin de proposer des supports de communication (lettres d'information, site Internet, plaquettes, etc.) et d'accompagner les différents maîtres d'ouvrages dans la construction d'actions de communication.

## + Résultats 2017

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de supports de communication produits (plaquettes, lettres d'information, sites Internet ou rubriques dédiées, articles de presse...) (estimatif du nombre de personnes touchées)	<b>33</b> <b>(7594)</b>	EPTB Vienne CC Creuse Sud Ouest GMHL PNR Millevaches en Limousin
Nombre d'évènements, animations, formations organisés (nombre de participants)	<b>1</b> <b>(100)</b>	CC Creuse Sud Ouest
Nombre de classes ou centres de loisirs ayant bénéficiés d'une animation (nombre d'enfants)	<b>3 classes ou centres de loisirs (environ 55 enfants)</b>	CPIE des Pays Creusois

## + Bilan financier

Montant dépensé  
**16 094 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel





Action d'éducation à l'environnement (Limousin Nature Environnement)



Action d'éducation à l'environnement (PNR Millevaches en Limousin)



Action d'éducation à l'environnement (Limousin Nature Environnement)

## Commentaires

En 2017, plus de 7500 personnes d'horizons variés ont pu être sensibilisées aux problématiques liées à la gestion de l'eau : enfants, professionnels, grand public, etc.

33 supports de communication ont également été réalisés : plaquettes, bulletins communaux, sites ou pages Internet, etc. En outre, la mise en œuvre du plan de communication porté par l'EPTB Vienne a également permis la création de divers supports (panneaux d'exposition, lettre d'information n°4, plaquette de présentation du nouveau programme "Sources en action 2017-2022"). Le site Internet [www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr) a été consulté par 68 visiteurs par mois en moyenne depuis juillet 2017.

Enfin, le CPIE des Pays Creusois a mené des actions d'éducation à l'environnement auprès des élèves des écoles du bassin de la Vienne amont. Ce sont environ 55 enfants qui ont été sensibilisés aux questions de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



Supports de communication produits (EPTB Vienne, PNR Millevaches en Limousin)

# 7/ Animation et coordination du programme « Sources en action »

## Objectifs

- > Animer et mettre en œuvre le programme d'actions du contrat territorial Vienne amont
- > Faire le lien entre les bénéficiaires des actions et les partenaires techniques et financiers
- > Assurer la gestion technico-administrative du programme

## Descriptif général des actions

L'animation est un aspect primordial dans le cadre de la mise en œuvre des actions sur les cours d'eau et les milieux aquatiques. Au-delà de la mise en œuvre et du suivi technique des actions et des travaux, les techniciens constituent le lien entre les propriétaires, les riverains des cours d'eau, les agriculteurs, le grand public et les partenaires techniques et financiers. Les aspects technico-administratifs sont également gérés généralement par les techniciens animateurs.

Dans l'organisation actuelle du programme « Sources en action », différents types de postes sont subventionnés et se répartissent selon différentes fonctions :

- > gestion et suivi des actions et travaux sur les cours d'eau,
- > gestion et suivi des actions et travaux sur les zones humides,
- > gestion des travaux en relation avec le monde agricole,
- > gestion des travaux en relation avec le monde sylvicole,
- > coordination du contrat.

## + Résultats 2017

Type	Contenu	Maîtres d'ouvrages concernés
Animation et suivi des travaux cours d'eau	<b>4,2 ETP</b>	CC Grand Sud CC Creuse Sud Ouest CC Vézère Monédières Millesources PETR Monts et Barrages Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Animation pour la gestion des zones humides	<b>2,1 ETP</b>	CEN Limousin
Animation du volet agricole	<b>0,5 ETP</b>	Chambres d'agriculture de la Creuse et de la Haute-Vienne CIVAM Limousin
Animation et suivi des actions forestières	<b>0,3 ETP</b>	CC Creuse Sud Ouest PNR Millevaches en Limousin
Coordination du contrat	<b>1,7 ETP</b>	PNR Millevaches en Limousin EPTB Vienne
TOTAL	<b>8,8 ETP</b>	

## + Bilan financier

Montant dépensé  
**506 090 €**

Evaluation du pourcentage de réalisation des actions par rapport au prévisionnel

**92%**



Réunion du Comité de pilotage (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)



Journée d'échanges (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)

## Commentaires

Les 24 porteurs de projets signataires du contrat territorial disposent tous d'un ou plusieurs techniciens en charge du suivi et de l'animation des actions programmées. En effet, 30 techniciens et animateurs sont mobilisés pour la bonne mise en œuvre des actions du programme sur le terrain. Cependant, 18 d'entre eux (intégralement ou partiellement impliqués dans le contrat) bénéficient de financements au titre du programme « Sources en action ».

Ces 18 postes correspondent à 8,8 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2017. Ce nombre important traduit les besoins d'animation sur le terrain, en lien avec le volume d'actions mises en place ainsi que les nécessités de contacts avec les bénéficiaires des actions (riverains, agriculteurs, propriétaires d'ouvrages, écoliers, grand public, etc.).



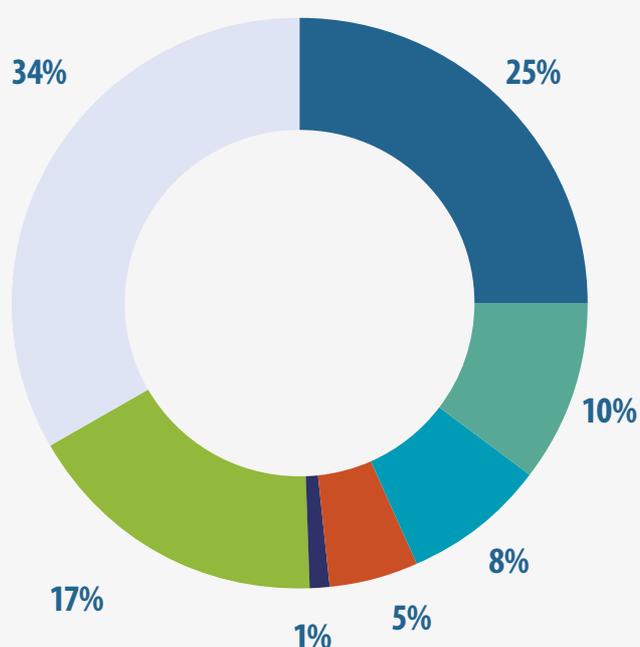
Réunion du Comité technique (EPTB Vienne-PNR Millevaches en Limousin)

## 8/ Bilan financier général 2017

### Le montant global dépensé ou engagé pour l'ensemble des thématiques pour l'année 2017 est de 1 510 770 €.

Ce montant représente 59 % du montant total prévisionnel inscrit au contrat pour 2017 (2 571 645 €). Ce taux d'engagement s'explique par différents facteurs : report de projets importants (travaux sur des ouvrages notamment), révision à la baisse de certains volumes d'actions (actions de gestion des zones humides, études complémentaires ou préalables à des actions, mise en place d'outils de communication). Par ailleurs, le contrat ayant été validé en milieu d'année 2017, seuls 6 mois au lieu de 12 ont été disponibles pour préparer techniquement, administrativement et financièrement les opérations initialement prévues.

### En 2017, la répartition globale des montants dépensés par grande thématique est la suivante :



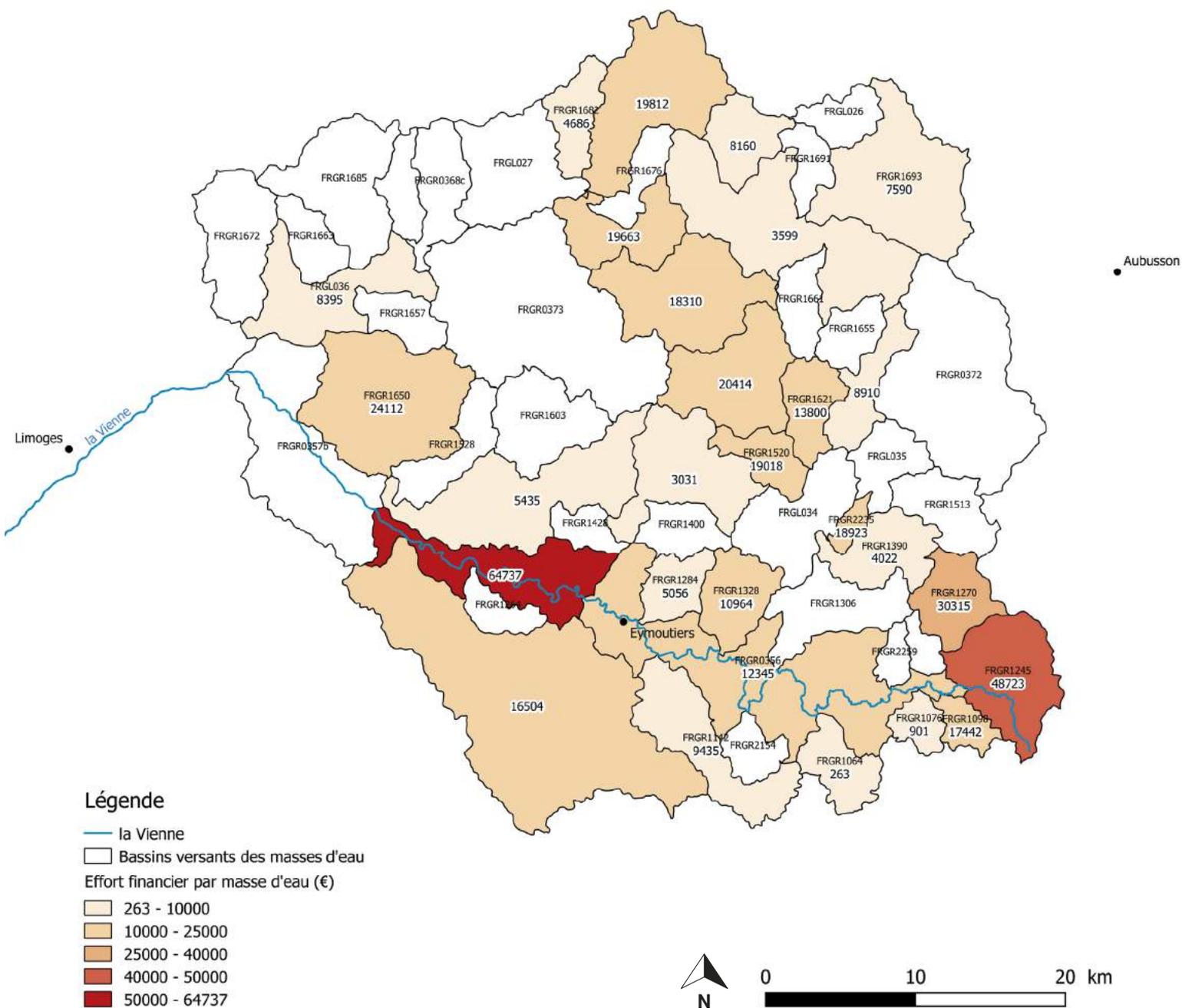
### + Répartition des dépenses 2017

- Restauration et entretien des cours d'eau : **371 064€**
- Restauration de la continuité écologique : **158 017€**
- Gestion et préservation des zones humides : **118 570€**
- Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques : **78 300€**
- Information, sensibilisation et communication : **16 094€**
- Acquisition de connaissances et suivis scientifiques : **262 640€**
- Animation et coordination du programme : **506 090€**

Les principaux postes de dépenses sont l'animation du contrat qui représente 34 % du montant total du programme, puis les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau (25 %) et enfin, l'acquisition de connaissances et les suivis scientifiques (17%).

Enfin, la carte suivante montre la répartition des montants financiers engagés en 2017 par masse d'eau :

## ⊕ Montants financiers engagés en 2017 par masse d'eau









# SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL  
VIENNE AMONT

Les coordonnateurs du programme «Sources en Action» :



Guillaume RODIER  
05 55 96 97 01  
g.rodier@pnr-millevaches.fr



Pauline BENESTEAU  
05 55 06 39 42  
p.benesteau@eptb-vienne.fr

[www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr)



Le programme Sources en action est financé par :

